

RAPPORT  
ANNUEL

# MEILLEUR TAUX HORIZON 2028

Fonds commun de placement



FINANCIÈRE  
ARBEVEL

DÉCEMBRE  
2023

## SOMMAIRE

<b>3</b>	<b>Informations générales</b>
4	Acteurs
5	Caractéristiques du FCP
<b>8</b>	<b>Rapport d'activité</b>
<b>16</b>	<b>Comptes annuels</b>
17	Bilan actif
18	Bilan passif
19	Hors bilan
20	Compte de résultat
<b>21</b>	<b>Annexes</b>
22	Règles et méthodes comptables
24	Évolution de l'actif net
25	Compléments d'information
<b>32</b>	<b>Inventaire</b>



## **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

## ACTEURS

### **SOCIÉTÉ DE GESTION**

FINANCIÈRE ARBEVEL  
20, rue de la Baume  
75008 PARIS

### **DÉPOSITAIRE**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE S.A.  
29, boulevard Haussmann  
75009 PARIS

### **COMMISSAIRE AUX COMPTES**

MAZARS  
61, rue Henri Regnault,  
92075 Paris La Défense Cedex  
Représenté par Monsieur Jean-Luc MENDIELA

### **COMMERCIALISATEURS**

FINANCIÈRE ARBEVEL  
20, rue de la Baume  
75008 PARIS

MEILLEURTAUX PLACEMENT  
18? rue Baudrairie  
35000 RENNES

## CARACTÉRISTIQUES DU FCP

MEILLEURTAUX HORIZON 2028 - ACTION C

ISIN : FR001400J0Y4

Cet OPCVM est un FCP géré par Financière Arbevel - UCITS V

Nom de l'initiateur | Financière ARBEVEL  
Site internet | [www.arbevel.com](http://www.arbevel.com)  
Contact | Appelez le (01) 56 59 21 42 pour de plus amples informations  
Devise du produit | Euro (EUR)  
Date de production | 12/09/2023

**Autorité compétente** | L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Financière ARBEVEL en ce qui concerne ce document d'informations clés. Financière ARBEVEL est agréée en France sous le numéro GP 97-111 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (la "Société de Gestion").

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type | MEILLEURTAUX HORIZON 2028 - ACTION C est un FCP

Durée | L'OPC a été agréé le 25/07/2023 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.

**Objectifs** | MEILLEURTAUX HORIZON 2028 est un fonds nourricier de PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 (fonds maître). L'objectif de gestion du Fonds est identique à celui de son fonds maître, diminué des frais de gestion du nourricier de sorte que la performance du fonds sera inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais.

PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 (fonds maître) a pour objectif de valoriser le portefeuille à l'horizon de l'échéance proposée, à travers la sélection d'obligations d'émetteurs privés de toute notation moyennant un risque de perte en capital. L'objectif de gestion diffère en tenant compte des frais de gestion selon la catégorie de parts souscrites. Le rendement visé ne constitue en aucune manière une promesse de rendement ou de performance et reposera sur la réalisation d'hypothèses de marché fixées par la société de gestion. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille. Si ces risques se matérialisaient de manière plus importante que prévue dans les hypothèses du gestionnaire financier, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. Le niveau de performance brut annoncé pour les titres en portefeuille ne présumera donc en rien de la performance du compartiment.

L'échéance de la période d'investissement est initialement fixée au 31/12/2028. En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra, avant l'échéance du 31/12/2028, procéder à une liquidation ou une fusion du Fonds.

Le fonds n'a pas d'indicateur de référence.

Pour atteindre son objectif de gestion, le gérant investira de façon discrétionnaire, sur des titres de nature obligataire d'échéance ne pouvant pas dépasser le 31 décembre 2028, et qui seront représentatifs des anticipations de l'équipe obligataire de la Société de Gestion sur les marchés de crédit de qualité investissement et haut rendement (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) émis principalement par des sociétés domiciliées dans des pays membres de l'OCDE.

La stratégie est dite « buy and maintain ». Elle permet dans une stratégie de portage des obligations de type « crédit » d'aller dans la majorité des cas porter jusqu'à échéance l'obligation tout en autorisant l'équipe de gestion de réagir dans l'intérêt des porteurs afin de maintenir l'objectif de rendement actuariel sur la base de l'analyse fondamentale réalisée. Des arbitrages seront donc autorisés en cours de vie.

La réalisation de l'objectif de gestion du compartiment s'appuie sur une sélection rigoureuse des titres basés sur deux critères :

- Une approche Top - down. Cette analyse aboutit à la détermination de scénarios de marché définis à partir des anticipations de l'équipe de gestion. Elle permet de définir le degré d'exposition aux différents secteurs économiques au sein de la poche émetteurs privés ainsi que la répartition entre les différentes notations au sein de la catégorie d'investissement et de haut rendement. L'équipe de gestion cherchera à constituer un portefeuille diversifié aussi bien en termes d'émetteurs que de secteurs.

- Une approche Bottom up. Cette analyse permet de déterminer le caractère spéculatif ou non des titres détenus. En cas de dégradation des titres détenus, la société de gestion procédera à une analyse des perspectives de l'émetteur et pourra procéder à leur vente au mieux des intérêts des porteurs.

MEILLEURTAUX HORIZON 2028 sera principalement investi en OPCVM au travers du fonds maître (85% minimum) et à titre accessoire en liquidités.

Le fonds maître s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- Jusqu'à 100% en instruments de taux, du secteur public et privé, libellés en euro, d'émetteurs de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes notations, dont (i) De 0% à 100% en instruments y compris taux spéculatifs ou une notation jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion, ou non notés; (ii) De 0% à 20% en instruments de taux de pays émergents.

La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre 0 et +6.

Pas d'exposition au risque de change (couverture systématique).

Le cumul des expositions ne peut pas dépasser 100% de l'actif net.

Le compartiment peut être investi :

- Jusqu'à 100% de son actif net en titres de créances et instruments du marché monétaire,
  - Jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE, ou en FIA français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.
- Il peut également intervenir sur (i) les Instruments financiers à terme ferme et conditionnels négociés sur des marchés réglementés français et étrangers, organisés ou de gré à gré, (ii) les emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net du compartiment.

Affectation des revenus | Capitalisation

Centralisation des ordres | Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour à 11 heures et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

Fréquence de valorisation | La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés et de fermeture de Bourse de Paris.

Investisseurs de détail visés | Tous souscripteurs

L'OPCVM n'est pas ouvert aux personnes présentant les caractéristiques d'US Person tel que défini dans le prospectus.

Dépositaire | Société Générale S.A., agissant par l'intermédiaire de son département « Securities Services ».

Informations pratiques | Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont disponibles sur notre site internet [www.arbevel.com](http://www.arbevel.com) ou sur simple demande écrite, gratuitement, dans un délai d'une semaine, auprès de : FINANCIERE ARBEVEL - 20, rue de la Baume - 75008 PARIS.

Des informations complémentaires relatives notamment aux dernières valeurs liquidatives ou performances passées sont disponibles selon les mêmes modalités.

## Caractéristiques du FCP

Indicateur de risque :

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

### Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne, au cours des 10 dernières années, du produit ou d'un produit comparable. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée :		5 ans	
Exemple d'investissement :		10 000 EUR	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 953 EUR	7 129 EUR
	Rendement annuel moyen	-20,47%	-6,54%
Défavorable*	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 282 EUR	9 145 EUR
	Rendement annuel moyen	-17,18%	-1,77%
Intermédiaire**	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 346 EUR	12 085 EUR
	Rendement annuel moyen	3,46%	3,86%
Favorable***	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 825 EUR	13 037 EUR
	Rendement annuel moyen	18,25%	5,45%

\* Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2021 et le 31/05/2023.

\*\* Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2016 et le 31/08/2021.

\*\*\* Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2016 et le 26/02/2021.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit ou l'indicateur de référence (ICE BofA BB Euro High Yield Non-Financial Constrained Index) entre 2013 et 2023

Les chiffres indiqués sont calculés nets de tous les coûts mentionnés à la rubrique « que va me coûter cet investissement ? ». Ils ne prennent pas en compte ni les frais éventuels dus à votre conseiller ou distributeur, ni votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

### QUE SE PASSE T-IL SI FINANCIERE ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

## Caractéristiques du FCP

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	150 EUR	934 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,5%	1,6%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,4% avant déduction des coûts et de 3,9% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (0,6% du montant investi). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

### Composition des coûts :

		L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>		
<b>Coûts d'entrée</b>	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 EUR
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
<b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	1,5% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation se basant sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	150 EUR
<b>Coûts de transaction</b>	0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 EUR
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

### COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement.

Les actions de cet OPC sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

### COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société Financière Arbevel (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique à l'adresse électronique: [investisseurs@arbevel.com](mailto:investisseurs@arbevel.com) ou un courrier postal avec A/R à l'adresse postale : 20 rue de la Baume, 75008, Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société : [https://arbevel.com/wp-content/uploads/2023/02/ARBEVEL\\_Traitement-reclamations-clients\\_Janv-2021.pdf](https://arbevel.com/wp-content/uploads/2023/02/ARBEVEL_Traitement-reclamations-clients_Janv-2021.pdf)

### AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'Actions du compartiment peuvent être soumis à taxation. L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour l'actionnaire. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

Les informations relatives aux performances passées ainsi que l'historique des scénarios de performances sont disponibles à l'adresse suivante : <https://arbevel.com/fr/investir-a-nos-cotes/>. Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ou 10 ans selon la date de création de la catégorie d'action. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Tout investisseur à la possibilité de saisir le médiateur de l'AMF dans les conditions détaillées dans la politique de réclamation disponible sur le site internet de la société : [https://arbevel.com/wp-content/uploads/2023/02/ARBEVEL\\_Traitement-reclamations-clients\\_Janv-2021.pdf](https://arbevel.com/wp-content/uploads/2023/02/ARBEVEL_Traitement-reclamations-clients_Janv-2021.pdf)

En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPCVM à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur cet OPCVM.

Le Fonds répond aux exigences de publication d'informations au sens de l'article 8 du Règlement SFDR. Il est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus. Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : <https://arbevel.com/fr/demarche-isr/>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.



**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ**

## BILAN

L'année 2023 a démarré de bon augure à la suite de signaux positifs sur le front de l'inflation et sur fond d'espoir d'une réouverture de la Chine. Cependant, les faillites et difficultés du secteur bancaire américain à la suite de la hausse des taux ont à nouveau alimenté les craintes de l'impact de la hausse des taux sur la capacité de financement des entreprises et en conséquence l'impact sur l'économie. Dans ce contexte, les petites et moyennes valeurs ont à nouveau repris le chemin de la sous-performance à partir de mars 2023. La reprise largement moins soutenue que les attentes de la Chine est venue s'ajouter aux nombreuses craintes sur le ralentissement économique, malgré une inflation qui tardait à refluer jusqu'à cet automne, limitant les espoirs d'un assouplissement possible des banques centrales. Ce contexte d'incertitudes a emmené le marché sur des points bas jusqu'à fin octobre avant de rebondir sur la fin d'année sur une anticipation des investisseurs de première baisse de taux en 2024.

## COMMENTAIRES 2023 du FCP MeilleurTaux Horizon 2028

### 1 - EVOLUTION DE L'ACTIF

Au 29 Décembre 2023 l'actif net est de 89 496 124€.

### 2 - EVOLUTION DES VALEURS LIQUIDATIVES

Valeur de la part au 29 décembre 2023 : 1052.14 euros

Le taux de rendement sur la période (entre le 6 septembre et le 29 décembre 2023) est de : +5.21%

### 3 - EVOLUTION DU PORTEFEUILLE

#### **SEPTEMBRE**

L'inflation reste l'ennemi public n°1. Mais l'étau se resserre et les signaux de refroidissement s'accumulent. Les banques centrales vont-elles pour autant lâcher la pression ? rien n'est moins sûr car après leur erreur de diagnostic initial à la sortie de la crise sanitaire, elles se doivent d'éviter tout faux départ. Elles préfèrent donc s'appuyer sur les données en dur et plus seulement sur les anticipations d'inflation qui pointent de plus en plus vers un refroidissement.

Les politiques monétaires sont désormais restrictives et vont le rester encore de nombreux mois, alimentant ainsi un ralentissement économique déjà bien visible en Europe. Mais la récession n'est pas une fatalité. Cette rhétorique monétaire du « plus haut plus longtemps » ne doit pas être associée à du plus haut pour toujours. Une fois le mouvement de désinflation bien ancré, les banquiers centraux pourront se

concentrer un peu plus sur la croissance et recalibrer leur scénario monétaire avec pourquoi pas des premières baisses de taux au S2 2024.

Dans ce contexte, les entreprises font preuve de résilience. Elles n'ont pas attendue que la pression sur les taux monte pour en limiter la portée. Priorité est donnée à la génération de liquidités, à la défense du bilan financier et à l'optimisation de la maturité moyenne de la dette. Le mur de 2025 est ainsi enjambé progressivement. L'appétit pour le crédit ne se dément ce qui lui permet de résister aux vents contraires qui soufflent sur d'autres actifs risqués. Certains de nos émetteurs ont fait l'objet d'un rehaussement de leur notation durant ce dernier mois et en particulier Accor qui est passé dans la catégorie investissement. Nous noterons également Mobilux, Stena ainsi que Coty.

## OCTOBRE

La volatilité sur les taux souverains n'est pas retombée en octobre. Des vents contraires ont continué de souffler dans un contexte où la désinflation semble s'être inscrite un peu plus dans la durée. Le contexte géopolitique reste pesant et la tonalité des banquiers centraux ferme. Le scénario d'un statu quo monétaire prolongé est désormais dans toutes les têtes avec ses conséquences en termes de taux de refinancement tant pour les entreprises que pour les états. Partout les budgets sont sous contrainte et des choix forts devront être faits dans les prochains mois. Est-ce un mal pour autant ? Nous ne le pensons pas. Les chefs d'entreprises vont devoir prioriser leurs investissements, revoir leur enveloppe d'acquisitions et mettre un peu plus l'accent sur la génération de liquidités. Des marqueurs positifs d'un point de vue crédit qui nous conforte dans l'intérêt de la classe d'actifs. La saison de publication de résultats bat d'ailleurs son plein. Certains secteurs continuent de souffrir du ralentissement mondial et de la Chine en particulier (chimie). D'autres ont su capitaliser sur une saison estivale record (tourisme, transport). La poursuite de la désinflation va permettre de libérer du pouvoir d'achat et participer aux rééquilibrages des dépenses des ménages. Si les primes de risque crédit ont souffert de l'aversion au risque qui a touché les marchés courant octobre, les flux sont restés bien orientés et participent au rééquilibrage stratégique des allocations d'actifs au profit de l'obligataire. Une tendance lourde qui devrait se poursuivre.

## NOVEMBRE

La désinflation s'est installée dans le paysage économique tant aux Etats-Unis qu'en zone euro. La victoire sur l'inflation est en passe d'être gagnée. Les principaux foyers se sont éteints les uns après les autres. La question est désormais de savoir sur quel niveau l'inflation va pouvoir atterrir en Europe dans les prochains mois. Compte tenu du bas niveau des stocks et de la progression du pouvoir d'achat des ménages, il n'est pas impossible qu'elle se stabilise sur des niveaux plus élevés que le cycle précédent. La BCE devrait donc maintenir un niveau de vigilance élevé et ne pas céder aux sirènes des baisses de taux avant la fin du T2 2024. Dans ce contexte l'appétit pour l'obligataire s'est accéléré tant sur les taux souverains que sur le crédit. L'investment grade et le haut rendement ont ainsi progressé de respectivement 2.3% et 2.9% sur le mois de novembre en Europe. Les publications de résultats ont été dans leur ensemble plutôt constructive. Constellium, Lufthansa et Vallourec ont vu leur notation crédit progresser à l'inverse d'Ardagh Metal, Cerba et Victoria. Parmi les

plus fortes contributions à la performance des dernières semaines on note Mahle (+13bp), United Group (11bp) et ZF (9bp). Isabelle Marrant, Kem-one et Victoria ont quant à eux pesé pour respectivement -2bp chacun.

## DECEMBRE

L'année se termine sur une note particulièrement positive, celle d'une détente des conditions financières dans un contexte de désinflation marquée. Le camp d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine a donc gagné, précipitant un peu plus les investisseurs à déployer les liquidités accumulées ces derniers mois. Les salaires réels tant aux Etats-Unis qu'en Europe vont s'inscrire sur une pente ascendante, libérant du pouvoir d'achat aux ménages et favorisant ainsi une reprise de la consommation. Les entreprises ont voyagé léger en termes de stock, l'accent étant mis sur la préservation des liquidités, la visibilité sur le cycle monétaire ayant été faible une grande partie de l'année. En face, les tensions géopolitiques ne vont pas s'évaporer pour autant. La trajectoire à la désinflation pourrait donc être un peu heurtée à mesure que l'on s'approche des niveaux cibles des banques centrales. Si le pivot est proche (courant T2), il ne faut donc pas s'attendre à un grand mouvement d'assouplissement monétaire comme on a pu le connaître dans le passé. Les baisses de taux préventives sont donc à voir comme une relique du passé. Les banques centrales agiront donc plus en réaction. Les chefs d'entreprise l'ont bien compris et ont pris les mesures nécessaires afin de s'assurer le maximum de flexibilité financière. Dans ce contexte, la classe d'actif crédit a retrouvé toute sa place dans les allocations d'actifs et nous pensons que cette tendance devrait se poursuivre. Sur le mois de décembre, tant l'investissement grade que le haut rendement européens ont ainsi progressé de 2.75% portant les performances annuelles à respectivement 8 et 12%.

## 4 - PERSPECTIVES

Nous constatons que l'effet de la hausse des taux est en train de refroidir les économies comme souhaité par les banques centrales afin de calmer l'inflation. Cela engendre ainsi une plus grande prudence de la part du consommateur et des entreprises après une forte accélération post covid entraînant des révisions à la baisse des perspectives de croissance. Cependant, le reflux de l'inflation et le ralentissement semblent suffisants pour anticiper la fin de la hausse des taux et même des premières baisses de taux en 2024.

Une stabilisation de la macro, apportant une meilleure visibilité, écarterait le scénario d'une récession dure, suffisant pour nourrir le sentiment de marché.

Le reflux en cours de l'inflation et la stabilisation, voire le recul, des taux devraient permettre une stabilisation des multiples de valorisation (fin du derating)

Les multiples de valorisation en Europe sont en bas de range, et constituent un facteur de soutien pour 2024.

Malgré un ralentissement et des perspectives moins enthousiastes qu'il y a quelques mois, les bénéficiaires sont globalement résilients et les effets de base vont progressivement s'améliorer courant 2024.

### 1. La consommation est résiliente

- Le consommateur est moins sensible aux taux d'intérêt que dans le passé (83% des mortgages sont à taux fixe aux US).
- Le taux d'épargne est plus élevé, et est désormais correctement rémunéré, ce qui offre un complément de revenu.

- L'inflation se modère également en parallèle d'une hausse des salaires, ce qui offre un bol l'air au consommateur.
- On reste tout de même vigilants sur le contexte géopolitique compliqué qui pourrait être un frein au recul de l'inflation

## 2. Point d'inflexion sur le cycle de déstockage ?

- Le cycle de déstockage est très avancé, dans sa phase finale
- On commence à voir une amélioration sur certains segments
- La Chine est complètement au ralenti limitant ainsi le risque de déception

## 3. Coût de la dette des entreprises

- Les entreprises sont moins sensibles aux taux d'intérêt que dans le passé : les frais financiers sont à taux variable à hauteur de 20/30% (le travail de refinancement à taux fixe a été bien fait), et le cash au bilan est désormais rémunéré (comme pour le consommateur).
- Après une période de constitution de stocks de sécurité en raison des pénuries, les entreprises optimisent désormais leur BFR dans un contexte de ralentissement de la demande.
- Les sociétés cotées ont été disciplinées en termes de M&A sur les dernières années.
- La hausse des taux affecte néanmoins les projets d'investissement et d'avenir. Ralentissement de la demande/Attentisme.

Les années 2022 et 2023 sont le reflet 1/ du changement de paradigme côté taux entraînant une compression importante des multiples de valorisation et un désengagement des investisseurs des marchés actions notamment en Europe pour d'autres classes d'actifs (obligataires notamment) et 2/ d'une décélération de l'économie courant 2023 après des trimestres très favorables en sortie de covid tant en termes de volumes que de prix, impliquant des effets de base élevés et une révision des perspectives de croissance défavorable aux actions.

Nous entrons en 2024 en étant constructif sur le potentiel que représente le portage des fonds obligataires, qui plus est, dans un scénario de baisse des taux progressive courant 2024 permettant de surperformer le rendement actuariel.

En conclusion, nous n'anticipons pas un rebond en « V » de la macro mais une amélioration graduelle tout au long de 2024. Comme par le passé, la qualité des sociétés va rester un thème dominant pour nos fonds :

- ✓ Rendement du dividende et croissance du dividende
- ✓ Des bilans solides (faible ratio d'endettement)
- ✓ Des sociétés capables de répercuter la hausse des coûts (pricing power),
- ✓ Des sociétés à faibles coûts fixes, coûts variables élevés,
- ✓ Des valeurs positionnées dans des secteurs à fortes barrières à l'entrée et faible élasticité à la demande
- ✓ Des sociétés leader dans leur métier avec une couverture pays diversifiée
- ✓ Des sociétés avec un management de type entrepreneurial

Enfin, dans cet environnement instable, notre style de gestion, reste définitivement stratégique, avec une vision à long terme cherchant à déterminer le niveau de risque et favoriser la dispersion à chaque étape de la construction du portefeuille. Ainsi, notre approche « bond-picking » devrait continuer d'être profitable dans la durée pour nos porteurs de parts afin de surperformer nos indicateurs de références.

Dans un scénario de forte récession, la classe « Investment Grade » restera majoritairement le compartiment le plus favorable que le seul « high yield » qui pourrait souffrir davantage, qui plus est dans un scénario où la baisse des taux directeurs se ferait attendre (erreur de

diagnostic des Banques Centrales comme par le passé). Il faut garder à l'esprit qu'après 7 ans de taux négatifs dans la zone euro, les actifs monétaires offrent des rendements attractifs (€STR à 3,89%) après 15 années en territoire négatif, liquides et sans risque et sont propices à attendre des jours meilleurs. Toutefois, ne négligeons pas la fenêtre de tir qui s'offre aux investisseurs sur le segment des obligations Corporate (IG et HY) à 5 ans avec des taux supérieurs à l'inflation.

## POLITIQUE ESG / ISR

Focalisée depuis sa fondation sur une perspective long terme d'investissement et sur une bonne connaissance des sociétés, Financière Arbevel construit depuis 2019 une politique ISR portant sur plusieurs aspects : une politique d'exclusion, la prise en compte de l'ESG, une politique de vote et d'engagement, et travaille sur une politique climat.

Financière Arbevel est signataire des PRI depuis 2020 et de l'initiative Net Zero Asset Managers depuis 2023.

La politique d'exclusion recouvre des considérations éthiques, des exclusions sectorielles différenciées selon les compartiments et des exclusions géographiques basées sur la liste GAFI et ETNC (<https://arbevel.com/fr/demarche-isr/>).

La politique de vote est consultable sur le site internet de Financière Arbevel et permet de justifier les principes sous-jacents aux votes aux assemblées générales. La société de gestion vote sur toute société dont elle détient, au travers des fonds qu'elle gère, au moins 0.25% du capital.

La prise en compte des éléments extra-financiers des sociétés s'appuie sur les notations MSCI repondérées pour accorder plus de poids à la gouvernance (50%). Les gérants des compartiments classifiés article 8 SFDR non labellisés doivent suivre la note moyenne pondérée de leurs investissements, qui doit surperformer la moyenne de l'univers d'investissement. Les gérants des fonds labellisés suivent le cahier des charges du label, tel que détaillée dans le Code de Transparence (<https://arbevel.com/fr/demarche-isr/>).

L'analyse des notes ESG ou des résolutions en assemblée générale peuvent conduire les gérants à mener des actions d'engagement avec les sociétés. Ces actions sont résumées dans le Rapport de dialogue et d'engagement disponible sur le site internet.

Le suivi des Principes d'impact négatif (PAI) se fait à travers la base de données Trucost.

Des outils propriétaires permettent aux gérants de suivre les notes ESG, les données climat des sociétés et des compartiments. La politique climat s'articule autour de l'engagement pris auprès de l'initiative NZAM, qui sera publié d'ici avril 2024.

## INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES LIÉES AUX EXIGENCES DE FINANCE DURABLE (RÈGLEMENT DIT « TAXONOMIE » UE N° 2020/852)

Classification SFDR : 8  
Objectif environnemental : Aucun

Disclaimer : Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Conformément au règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR), l'ensemble des informations périodiques sur la prise en compte des caractéristiques environnementales et sociales est disponible au sein de l'annexe dédiée.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

## POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La société de gestion a établi une politique de rémunération des collaborateurs conformément aux dispositions réglementaires. Elle est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.arbevel.com](http://www.arbevel.com).

Au cours de l'exercice 2023, l'effectif en équivalent temps plein était de 46 personnes. Le total des rémunérations versées s'est élevé à 6.05M€ (hors charges sociales) dont la part fixe était de 84% et la part variable de 16%. En vertu du principe de proportionnalité, Financière Arbevel ne communique pas la répartition des rémunérations de façon plus détaillée.

## RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global est la méthode de calcul de l'engagement.

## INFORMATIONS DIVERSES

Nous vous rappelons que les documents listés ci-dessous sont accessibles sur notre site internet :

<http://www.arbevel.com> :

- Politique de vote et d'engagement ;
- Rapport sur l'exercice des droits de vote ;
- Rapport d'engagement ;
- Politique de sélection des intermédiaires financiers ;
- Politique de gestion des conflits d'intérêts ;
- Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation ;
- Charte d'investissement responsable ;
- Code de transparence des fonds labellisés ISR ;
- Politique de prise en compte des incidences négatives et du risque de durabilité.
- Politique d'exclusion.

## Principaux mouvements dans le portefeuille

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
PLUVALCA CREDIT OPPPORTUNITIES 2028 I	85 514 822,33	-

## Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers (Règlement SFTR)

Au cours de l'exercice, le compartiment n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

## Techniques de gestion efficace de portefeuille

Le compartiment n'a pas eu recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille au sens de l'article R214-15-1 du Code Monétaire et Financier.



**COMPTES  
ANNUELS**

## BILAN ACTIF

	29.12.2023	-
	EUR	EUR
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	-	-
<b>DÉPÔTS</b>	-	-
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>89 489 093,10</b>	-
• <b>Actions et valeurs assimilées</b>		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>Titres de créances</b>		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>Organismes de placements collectifs</b>		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	89 489 093,10	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• <b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>Contrats financiers</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• <b>Autres instruments financiers</b>		
<b>Créances</b>	<b>2 731 417,31</b>	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	2 731 417,31	-
<b>Comptes financiers</b>	<b>46 026,46</b>	-
Liquidités	46 026,46	-
<b>Autres actifs</b>	-	-
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>92 266 536,87</b>	-

## BILAN PASSIF

	29.12.2023	-
	EUR	EUR
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
• Capital	89 687 555,96	-
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
• Résultat de l'exercice	-191 432,08	-
<b>Total des capitaux propres</b> (montant représentatif de l'actif net)	<b>89 496 123,88</b>	-
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
• <b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
• <b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>Contrats financiers</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>DETTES</b>	<b>2 770 412,99</b>	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	2 770 412,99	-
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>92 266 536,87</b>	-

## HORS BILAN

	29.12.2023	-
	EUR	EUR
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

## COMPTE DE RÉSULTAT

	29.12.2023	-
	EUR	EUR
<b>PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	501,32	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>501,32</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-718,21	-
• Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>-718,21</b>	<b>-</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (I - II)</b>	<b>-216,89</b>	<b>-</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-95 722,38	-
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L.214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>-95 939,27</b>	<b>-</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-95 492,81	-
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>RÉSULTAT (I - II + III - IV +/- V - VI) :</b>	<b>-191 432,08</b>	<b>-</b>



Comptes annuels  
**ANNEXES**

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié. Cet exercice présente une durée exceptionnelle de 3,5 mois.

### ■ Comptabilisation des revenus

Le Fonds comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon couru.

### ■ Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du Fonds est effectuée frais exclus.

### ■ Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM sont évalués selon les principes suivants :

#### Titres d'OPCVM et FIA en portefeuille

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue du fonds maître.

### ■ Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multiplié par le nombre de contrats et par le nominal.

Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan. Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

### ■ Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion, et les taxes diverses.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Fonds, se reporter au DIC.

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	0,50% TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion (valorisateur, suivi administratif et comptable, CAC)	Actif net	0,20% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	0,80% TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de sur performance	Actif net	Néant

## Règles et méthodes comptables

### Frais facturés au fonds maître :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au fonds maître, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement perçue par le dépositaire.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés au fonds maître, se reporter au Document d'informations clés pour l'investisseur.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème		
		Action A	Action B	Action I et D
Frais de gestion financière	Actif net	1,20 % TTC maximum	0,90 % TTC maximum	0,60 % TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,05 à 0,10 % TTC maximum	0,05 à 0,10 % TTC maximum	0,05 à 0,10 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatifs	Non significatifs	Non significatifs
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	Néant	Néant
Commission de sur performance	Actif net	Néant	Néant	Néant

### Devise de comptabilité

La comptabilité du compartiment est effectuée en euro.

### Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

Changements intervenus : Néant.

Changements à intervenir : Néant.

### Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires

Changements intervenus : Néant.

Changements à intervenir : Néant.

### Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

### Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

### Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Capitalisation, les sommes distribuables ainsi que les plus-values nettes réalisées sont intégralement capitalisées chaque année.

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

	<b>29.12.2023</b>	-
	EUR	EUR
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	-	-
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	85 741 141,25	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-123 348,87	-
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	-
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	-
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-	-
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	3 974 270,77	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	3 974 270,77	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-95 939,27	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>89 496 123,88</b>	-

## COMPLÉMENTS D'INFORMATION

### 1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

#### 1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

#### 1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

#### 1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

## Compléments d'information

### 1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Opérations de couverture</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Autres opérations</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

### 2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	46 026,46
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

### 3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	46 026,46	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

## Compléments d'information

### 4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

### 5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

<b>Créances</b>		<b>2 731 417,31</b>
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
-		2 731 417,31
-		-
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-
<b>Dettes</b>		<b>2 770 412,99</b>
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Achats règlements différés		2 726 538,00
Frais provisionnés		43 874,99
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-

## Compléments d'information

### 6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	85 181,517	85 741 141,25	121,096	123 348,87
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'OPC		-		-

### 7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	<b>0,70</b>
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'OPC	-
- Ventilation par OPC "cible" :	
- OPC 1	-
- OPC 2	-

### 8. Engagements reçus et donnés

8.1. Description des garanties reçues par l'OPC avec mention des garanties de capital.....	<b>Néant</b>
8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....	<b>Néant</b>

### 9. Autres informations

9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et OPC gérés par ces entités :	
- OPC	<b>89 489 093,10</b>
- autres instruments financiers	-

## Compléments d'information

### 10. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

(En devise de comptabilité de l'OPC)

#### Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
<b>Total acomptes</b>	-	-	-	-

	29.12.2023	
	EUR	EUR
<b>Affectation du résultat</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-191 432,08	-
<b>Total</b>	<b>-191 432,08</b>	-
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-191 432,08	-
<b>Total</b>	<b>-191 432,08</b>	-
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

## Compléments d'information

### 11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'OPC)

#### Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
<b>Total acomptes</b>	-	-

	29.12.2023	-
	EUR	EUR
<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	-	-
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	-	-
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

## Compléments d'information

### 12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du Fonds au cours des 5 derniers exercices

Devise OPC EUR	<b>29.12.2023</b>	-	-	-	-
Actif net	<b>89 496 123,88</b>	-	-	-	-
Nombre de parts en circulation	<b>85 060,421</b>	-	-	-	-
Valeur liquidative	<b>1 052,14</b>	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins- values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup>	<b>-2,25</b>	-	-	-	-

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

# INVENTAIRE

## 29.12.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<b>Valeurs mobilières</b>						
<b>O.P.C.V.M.</b>						
FR001400A1L8	PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 I	PROPRE	80 410,00	89 489 093,10	EUR	99,99
<b>Total O.P.C.V.M.</b>				<b>89 489 093,10</b>		<b>99,99</b>
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>89 489 093,10</b>		<b>99,99</b>
<b>Liquidités</b>						
<b>BANQUE OU ATTENTE</b>						
	Ach diff titres EUR	PROPRE	-2 726 538,00	-2 726 538,00	EUR	-3,05
	Banque EUR SGP	PROPRE	46 026,46	46 026,46	EUR	0,05
	Sous recev EUR SGP	PROPRE	2 731 417,31	2 731 417,31	EUR	3,05
<b>Total BANQUE OU ATTENTE</b>				<b>50 905,77</b>		<b>0,06</b>
<b>FRAIS DE GESTION</b>						
	PrComGestFin	PROPRE	-31 339,27	-31 339,27	EUR	-0,04
	PrRemu soc gest	PROPRE	-12 535,72	-12 535,72	EUR	-0,01
<b>Total FRAIS DE GESTION</b>				<b>-43 874,99</b>		<b>-0,05</b>
<b>Total Liquidités</b>				<b>7 030,78</b>		<b>0,01</b>
<b>Total MEILLEUR TAUX HORIZON 2028</b>				<b>89 496 123,88</b>		<b>100,00</b>